

Projet d'orientations stratégiques et conséquences sur l'emploi



Concernant la flotte :

- Quels avions pour remplacer les 380 ? 350 ou 787, les arbitrages ne sont pas arrêtés.
- Quel projet pour les 321 vieillissants ? *La Direction regarde du côté des 321XLR.*
- Les 60 options sur les A220 concernent les futures versions 500 ? Si cela concerne les versions 300, comment sera traitée la différence de SKO avec les 321/320 ?
- Long-courrier : arbitrage sur l'harmonisation des cabines (Première, Business, Premium et Economique).
- La décision de la Direction est de fermer les lignes transversales les moins rentables (Province-Province) et de protéger les radiales (Province-Paris).
- Les concurrents se déploient de plus en plus sur au départ des escales de province sur le LC. C'est un nouveau danger qui peut rapidement mettre à mal notre modèle économique du "tout HUB".
- Pour financer nos investissements, il faut atteindre le seuil des 6% de marge opérationnelle !

Nous sentons la volonté de croissance et d'amélioration de la qualité de service. Cependant, il manque dans la présentation de la Direction les impacts sur l'emploi et le financement des investissements.

Les représentants FO ont voté contre ce Projet

Réorganisation de la sécurité des vols

Une Direction SV sera directement rattachée à la Directrice Générale d'Air France. Elle sera détachée de toute Direction dans un souci de cohérence, d'indépendance et de lisibilité. Ce projet doit être validé par la DGAC.

Nous demandons que tous les métiers soient représentés et que sur le terrain, il n'y ait pas de perte d'expertise. Nous alertons pour que les remontées mineures ne soient pas oubliées. Il n'y aurait pas de modification prévue concernant les fiches de postes et les locaux pour les personnels y travaillant actuellement.

La question du rattachement à un établissement plutôt qu'un autre est posée (Exploitation aérienne ou Pilotage Economique). FO a demandé que la règle d'affectation retenue soit claire et qu'elle s'applique de la même manière pour toutes les catégories de personnels. FO a voté pour ce Projet.

N'oubliez pas de soutenir la demande de référendum :

<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

Modifications du règlement intérieur de l'Entreprise sur l'alerte interne et la prévention des pratiques de corruption

La Direction a fait évoluer les textes afin de respecter la loi. La volonté affichée est de rendre l'annexe du manuel des pratiques de corruption plus lisible et facile à comprendre. Le lanceur d'alerte dispose d'un statut protecteur. Encore faut-il répondre aux critères ! La Direction a prévu sur "Intralignes" le lien pour permettre à tout un chacun de lancer une alerte.

Le Règlement Intérieur nous concerne tous, il s'impose à chaque salarié alors qu'il est rédigé de manière unilatérale par l'employeur. N'hésitez pas à lire ces textes sur "Intralignes" car un salarié averti en vaut deux !

Programme hiver 2019 / 2020

L'offre SKO (siège kilomètre offert) Air France, par rapport au réalisé hiver N-1, évolue de

- + 5,8 % sur le long courrier au départ d'Orly et Roissy
- - 1,5 % sur le court et moyen-courrier
- + 4,3 % au global de l'offre Air France



Sur le Domestique, la Direction annonce souhaiter maintenir un programme Affaires et ajuster l'offre à la croissance des compagnies Low-cost et l'accélération du TGV. Concernant le moyen-courrier, le programme prévoit une stabilité du réseau avec un redéploiement des capacités et l'ouverture de Belgrade. Sur le long-courrier, il y aura l'ouverture de Quito mais les fermetures de Riyad, Port-Harcourt et Canton. La Direction a choisi d'assurer une croissance sur les destinations porteuses. KLM ouvre Boston, Las Vegas, Libéria et Bangalore mais ferme Colombo, Freetown, Monrovia et Maurice.

Représentants du CSEC au comité de validation du PDV

L'accord portant sur les mesures d'accompagnement du PDV prévoit 4 représentants du CSEC au comité de validation du PDV. Les candidats présentés ont été élus à l'unanimité.

MARIE PASCALE MORELLE, CFE CGC

SERGE BODRERO, CGT

GAËL AMAUDRY, CFDT

CHRISTOPHE MALLOGGI, FO

Christophe Malloggi
Secrétaire général

Retrouvez tous les liens et bien plus sur notre site : www.foairfrance.fr

N'oubliez pas de soutenir la demande de référendum :

<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

